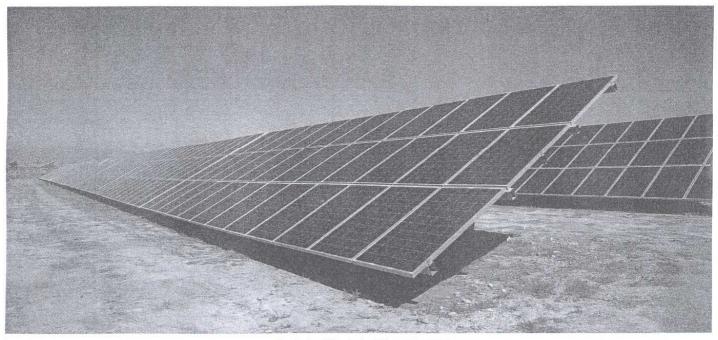
Les cinq premiers sites finalement retenus par Masen



Les cinq projets devraient générer des investissements de plus de 9 milliards de dollars d'ici 2020.

Le programme Noor, qui développera une capacité minimale de 2.000 MW d'ici 2020, se matérialisera par des projets à Ouarzazate, Midelt, Tata, Laâyoune et Boujdour.

Midelt, uarzazate, Tata, Laâvoune et Boujdour. Ce sont là les sites finalement retenus par l'Agence marocaine pour l'énergie solaire (Masen) pour le développement de la première phase du Plan solaire marocain (PSM). Baptisé désormais le programme Noor, ce dernier vise le développement d'une capacité minimale de 2.000 MW d'ici 2020 à travers des complexes industriels implantés sur ceș sites qui présentent les caractéristiques les plus adaptées, notamment en termes d'ensoleillement. Notons, ainsi, qu'un changement a eu lieu par rapport aux sites initialement annoncés en 2009 lors de la présentation du PSM.

A cette époque en effet, le plan prévoyait la construction de cinq complexes industriels à Ouarzazate (500 MW), Aïn Beni Mathar (400 MW), Sebkha Tah (500 MW), Foum El Oued (500 MW)

et Boujdour (100 MW). La nouvelle carte solaire ne comprend donc plus Sebkha Tah (Tarfaya) et Aïn Beni Mathar (Oriental). Masen confirme l'élimination de Aïn Beni Mathar de la liste des cinq premiers projets programmés par le PSM. Une information que nous avions annoncée en exclusivité en février 2014. Aïn Beni Mathar devait être en principe le deuxième site à développer après celui d'Ouarzazate. Cependant, deux nouveaux sites, qui ne faisaient pas partie de la liste initiale, ont été retenus pour abriter les prochains projets du Plan solaire marocain : Midelt et Tata. Selon nos informations, ces deux sites porteront sur une capacité d'environs 500 MW chacun. Ils devront utiliser les deux technologies de production d'énergie solaire en forte évolution dans le monde de solaire photovoltaique (PV) et le solaire thérmique (ou CSP : Concentrated Solar Power). Le processus de pré-qualification et de sélection des développeurs doit démarrer au courant de cette année.

Par ailleurs, Masen confirme l'investissement initialement annoncé pour le développement des cinq sites. Ces projets devraient, en effet, absorber plus de 9 milliards de dollars d'ici 2020. Masen a déjà mobilisé, pour le projet d'Ouarzazate (Noor Ouarzazate I, II et III), plus de 35% de cette enveloppe, soit plus de 3,5 milliards de dollars. L'agence va ainsi capitaliser sur la courbe d'apprentissage qu'a permise Ouarzazate pour accélérer la réalisation des autres projets et optimiser leur coût.

Soulignons enfin que le programme Noor prévoit le lancement de projets menés conjointement par Masen et l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), mais uniquement sur la technologie photovoltaïque. Deux projets sont actuellement dans le pipe. Noor Atlas et Noor Tafilalet.